



PRÉFET DE LA REGION AUVERGNE RHÔNE ALPES

Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du Massif central

ARRETE PREFECTORAL N° 18-012 fixant la composition du Comité de massif du Massif central

Le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Préfet coordonnateur de massif du Massif central

VU la loi n° 85-30 modifiée du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne ;

VU la loi n° 2016-1888 du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne ;

VU le décret n° 2017-755 du 3 mai 2017 relatif à la composition et au fonctionnement des comités pour le développement, l'aménagement et la protection du massif des Alpes, du Massif central, du massif du Jura, du massif des Pyrénées et du massif des Vosges ;

Vu l'arrêté préfectoral n°17-448 du 30 août 2017 fixant la composition du comité de massif de Massif central ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 17-378 du 25 septembre 2017 fixant la liste des organismes représentés au comité de massif du Massif central, le nombre de leurs représentants et dans certains cas les modalités particulières de leur désignation ;

Vu les désignations des organismes et organisations ci-après ;

Vu l'avis favorable de l'association nationale des élus de la montagne en date du 9 janvier 2018 ;

Sur proposition de la commissaire à l'aménagement, au développement et à la protection du massif du Massif central ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

La liste des représentants au Comité de massif du Massif central est fixée comme suit :

Collège I : Les représentants du collège des élus sont :

CONSEILS RÉGIONAUX

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :

- M. Brice HORTEFEUX, Vice-président,
- M. Daniel DUGLERY,
- M. Emmanuel FERRAND,
- Mme Marie-Thérèse SIKORA,

OCCITANIE :

- M. Raphaël DAUBET,
- Mme Carole DELGA, Présidente,
- Mme Aurélie MAILLOLS, Vice-présidente,
- M. Guilhem SERIEYS

NOUVELLE-AQUITAINE :

- M. Gérard VANDENBROUCKE, 1er Vice-président,
- Mme Nathalie DELCOUDERT-JUILLARD, Vice-présidente,

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ :

- M. Sylvain MATHIEU, vice-président,

CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

Départements intégralement dans le massif :

ALLIER :

- Mme Véronique POUZADOUX

AVEYRON :

- M. Vincent ALAZARD

CANTAL:

- Mme Isabelle LANTUEJOUL, Vice-présidente,

CORRÈZE :

- M. Christophe ARFEUILLERE, Vice-président,

CREUSE :

- Mme Valérie SIMONET, Présidente,

HAUTE-LOIRE :

- M. Philippe DELABRE

HAUTE-VIENNE :

- Mme Christelle AUPETIT-BERTHELEMOT

LOIRE :

- M. Jean-Yves BONNEFOY, Vice-président,

LOT :

- M. Jean-Pierre BOUCARD

LOZÈRE :

- Mme Sophie PANTEL, Présidente,

PUY-DE-DÔME :

- M. Serge PICHOT, Vice-président,

Départements partiellement dans le massif : Ardèche, Aude, Côte d'Or, Gard, Hérault, Nièvre, Rhône, Saône et Loire, Tarn, Tarn et Garonne, Yonne

- M. Daniel VIALELLE , conseiller départemental du Tarn, Vice-président,
- Mme Catherine AMIOT, conseillère départementale de Saône et Loire,
- M. Didier FOURNEL, conseiller départemental du Rhône,
- M. Martin DELORD, conseiller départemental du Gard, Vice-président,
- M. Patrice JOLY, conseiller départemental de la Nièvre,
- M. Simon PLENET, conseiller départemental de l'Ardèche, Vice-président,

COMMUNES ET GROUPEMENTS DE COMMUNES

ASSEMBLEE des COMMUNAUTES DE FRANCE (AdCF) :

- M. Tony BERNARD, Communauté de communes Thiers, Dore et Montagne (63), Président,
- M. Alain BERTHEAS, Communauté d'agglomération Loire-Forez (42), Président,
- M. Pierre CHEVALIER, Communauté de communes Haute Corrèze communauté (19), Président,
- M. Henri COUDERC, Communauté de communes Gorges Causses Cévennes (48), Président,
- M. Alain FAUCONNIER, Communauté de communes St-Africain Roquefort et Sept Vallons (12), Président,
- M. Pierre JARLIER, Communauté de communes Pays de St-Flour Margeride (15), Président,
- M. Etienne LEJEUNE, Communauté de communes Monts et Vallées Ouest-Creuse (23), Président,
- M. Michel MERCIER, Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien (69), Président,
- M. Jean-Claude NOUALLET, Communauté de communes du Grand Autunois Morvan (71), Président,
- M. Michel SIMON, Communauté d'agglomération du Grand Cahors (46), Président,

MÉTROPOLE : CLERMONT-AUVERGNE-MÉTROPOLE :

- M. Olivier BIANCHI, Président

ASSOCIATIONS DE COMMUNES :

ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DE LA MONTAGNE (ANEM) :

- M. Arnaud VIALA, membre du comité directeur, maire de Vézins en Louvezou (12)
- M. Jean PRORIOL, maire de Beauzac (43)

ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES DU MASSIF CENTRAL :

- M. Alain FEOUGIER, président du Conseil d'administration, maire de St-Michel de Boulogne (07)

ASSOCIATION MONTAGNE MASSIF CENTRAL :

- M. Jean-Luc BOUSSUGES, président de l'association,

ASSOCIATION NATIONALE DES MAIRES DE COMMUNES THERMALES (ANMCT) :

- M. Frédéric BONNICHON, maire de Châtelguyon (63)

ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DES TERRITOIRES TOURISTIQUES (ANETT):

- M. Lionel GAY, administrateur de l'association, maire de Besse-Ste Anastaise (63)

Collège II : Les représentants du collège des parlementaires sont :

DÉPUTÉS :

- Mme Marie-Ange MAGNE , Députée de Haute-Vienne,
- M. Christophe JERRETIE, Député de Corrèze,

SÉNATEURS :

- Mme Angèle PREVILLET, Sénatrice du Lot,
- M. Laurent DUPLOMB, Sénateur de la Haute-Loire

Collège III : Les représentants des acteurs économiques sont :

CHAMBRES D'AGRICULTURE :

- **M. Patrick ESCURE**, Président de la Chambre d'agriculture du Cantal,
- **Mme Christine VALENTIN**, Présidente de la Chambre d'agriculture de la Lozère

CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE :

- **M. Jean-Claude BARBIN**, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme,
- **M. Jean-Michel BONNEFOY**, membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Lozère,

CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT :

- **M. Francis MATHIEU**, Chambre des Métiers de la Creuse, Président d'APAMAC,
- **M. Sébastien THOMAS**, Chambre de Métiers et de l'Artisanat interdépartementale de Bourgogne

ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIES :

- CFDT : *1 siège vacant*

- FO :

- **M. BOCHARD Frédéric**, représentant de l'Union départementale FO du Puy-de-Dôme

- CGT : *1 siège vacant*

ORGANISATIONS SYNDICALES D'EMPLOYEURS

-MEDEF : 1 siège vacant

-CGPME : 1 siège vacant

-FNSEA :

- **M. Patrick BENEZIT**, Président de la Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Massif central

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE :

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SCOP :

- **M. Jérémie JACQUART**, Vice-président de l'union régionale des SCOP Auvergne-Rhône-Alpes

FRANCE ACTIVE :

- **M. Jean-Marie ROUILLET**, directeur de France Active Limousin,

ORGANISATIONS SOCIO-PROFESSIONNELLES :

CRPF :

- **Mme Anne-Marie BAREAU**, Présidente du Centre Régional de la Propriété Forestière Auvergne-Rhône-Alpes

COOPÉRATIVES DE FRANCE :

- **Mme Annick BRUNIER** Vice-présidente des COOP de France,

MÉCANIC VALLÉE :

- **M. Hervé DANTON**, animateur délégué du réseau Mécanic Vallée

SERVICE INTERDÉPARTEMENTAL POUR L'ANIMATION DU MASSIF CENTRAL (SIDAM) :

- **M. Tony CORNELISSEN**, Président du SIDAM

CAMPUS DES MÉTIERS DE FELLETIN :

- **M. Bernard BOUILLOT**, Président du conseil d'administration du lycée des métiers du bâtiment de Felletin,

COMITÉS RÉGIONAUX OU DÉPARTEMENTAUX DU TOURISME :

- *siège vacant*

Collège IV : Les représentants d'organismes et d'associations qui participent à la vie collective du massif ou agissent dans les domaines de l'environnement et du développement durable sont :

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES DE CHASSE :

- **M. Dominique BUSSON**, Président de la Fédération départementale des chasseurs du Puy-de-Dôme,

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES DE PÊCHE : *siège vacant*

PARC NATIONAL DES CÉVENNES :

- **Mme Laurence DAYET**, Directrice adjointe du Parc National des Cévennes

PARCS NATURELS RÉGIONAUX :

- **M. Catherine MARLAS**, Présidente de l'IPAMAC et Présidente du PNR des Causses du Quercy,
- **M. Roger GARDES** Vice-président de l'IPAMAC et Vice-président du PNR des Volcans d'Auvergne,
- **M. Philippe CONNAN**, Administrateur de l'IPAMAC et Président du PNR de Millevaches en Limousin,

ORGANISMES ET ASSOCIATIONS QUI PARTICIPENT A LA VIE COLLECTIVE DU MASSIF :

CONSERVATOIRES DES ESPACES NATURELS DU MASSIF CENTRAL :

- **Mme Eliane AUBERGER**, Présidente du Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne et Secrétaire générale de la Fédération des Conservatoires des Espaces Naturels

VVF VILLAGES :

- **Mme Rebecca MEYER-SZLAMOWCZ**, Directrice des relations institutionnelles de VVF Villages

ASSOCIATION BIENVENUE À LA FERME :

- **Mme Danielle PETIT**

ASSOCIATION SPORTMAC :

- **M. Yves LEYCURAS**, Président de l'association SPORTS MAC
- **M. Michel VALETTE**, représentant de l'association SPORTS MAC

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA RANDONNÉE :

- **Mme LABLE Danielle**, Vice-présidente de la Fédération Française de la Randonnée pédestre et Présidente du Comité départemental de la randonnée pédestre de la Nièvre

CITÉ DU DESIGN DE SAINT ETIENNE :

- **Mme Nathalie ARNOULD**, Design Manager pour les collectivités locales

CONSEILS D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DU MASSIF CENTRAL (CAUE) :

- **Mme Christine DESCOEUR**, CAUE du Puy-de-Dôme,

CONFEDERATION NATIONALE DES FOYERS RURAUX :

- **M. Jean-François GORCE**, Président de la fédération des foyers ruraux du Puy-de-Dôme

CENTRES PERMANENTS D'INITIATIVE POUR L'ENVIRONNEMENT (CPIE) :

- **M. Yvon BEC**, Co-président de l'union régionale des CPIE d'Auvergne-Rhône-Alpes,

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (FNE) :

- **M. Marc SAUMUREAU**, Président de la Fédération de la région Auvergne

ARTICLE 2 : Les nominations aux sièges vacants feront l'objet d'un arrêté ultérieur après réception des désignations manquantes.

ARTICLE 3 : Les personnalités qualifiées sont nommées par arrêté distinct.

ARTICLE 4 : L'arrêté préfectoral n° 17-448 du 30 août 2017 est abrogé.

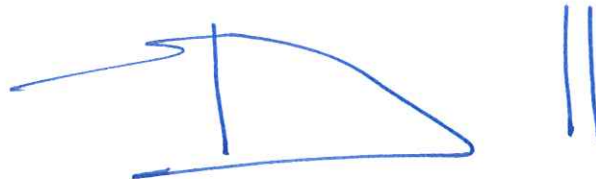
ARTICLE 5 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal Administratif de Lyon dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 6 : La Commissaire à l'aménagement, au développement et à la protection du massif du Massif central est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne Rhône-Alpes, ainsi qu'à celui des préfectures des régions Occitanie, Bourgogne Franche-Comté et Nouvelle Aquitaine.

Fait à Lyon, le

12 JAN. 2018

Le Préfet de la région Auvergne Rhône-Alpes,
Préfet coordonnateur pour le massif du Massif central



Stéphane BOUILLON